

Prise en charge du harcèlement

*Quelles actions pour le prévenir?
Quelles compétences nécessaires
pour ne pas entrer dans le triangle
du harcèlement?*



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Dispositif national Non au Harcèlement

Site, numéro vert, nomination référents

NON AU HARCÈLEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE

3020

**Service & appel
gratuits**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)



#NonAuHarcèlement
education.gouv.fr/nonauharcèlement

Dispositif académique

Nomination des référents

Référents académiques:

Christine Roux

Conseillère technique de service
social

04.42.95.29.78/69

Antoine Delgado

IA IPR EVS

Numéro académique:
04.42.91.75.00



Collège Edouard Manet
Lauréat académique 2015



Dispositif académique

Nomination des référents

Référents départementaux

Hautes-Alpes

Martine ASSANDRI - CTD
Estelle WEBER- Principale Adjointe

Alpes de Haute-Provence

Annick CENTOFANTI - CTD
Sophie DERDINGER - CTD

Bouches-du-Rhône

Karine ALLOUCHE – EMAS
Bernadette HELENE- EMAS
Frank NICOLLET- Principal Adjoint

Vaucluse

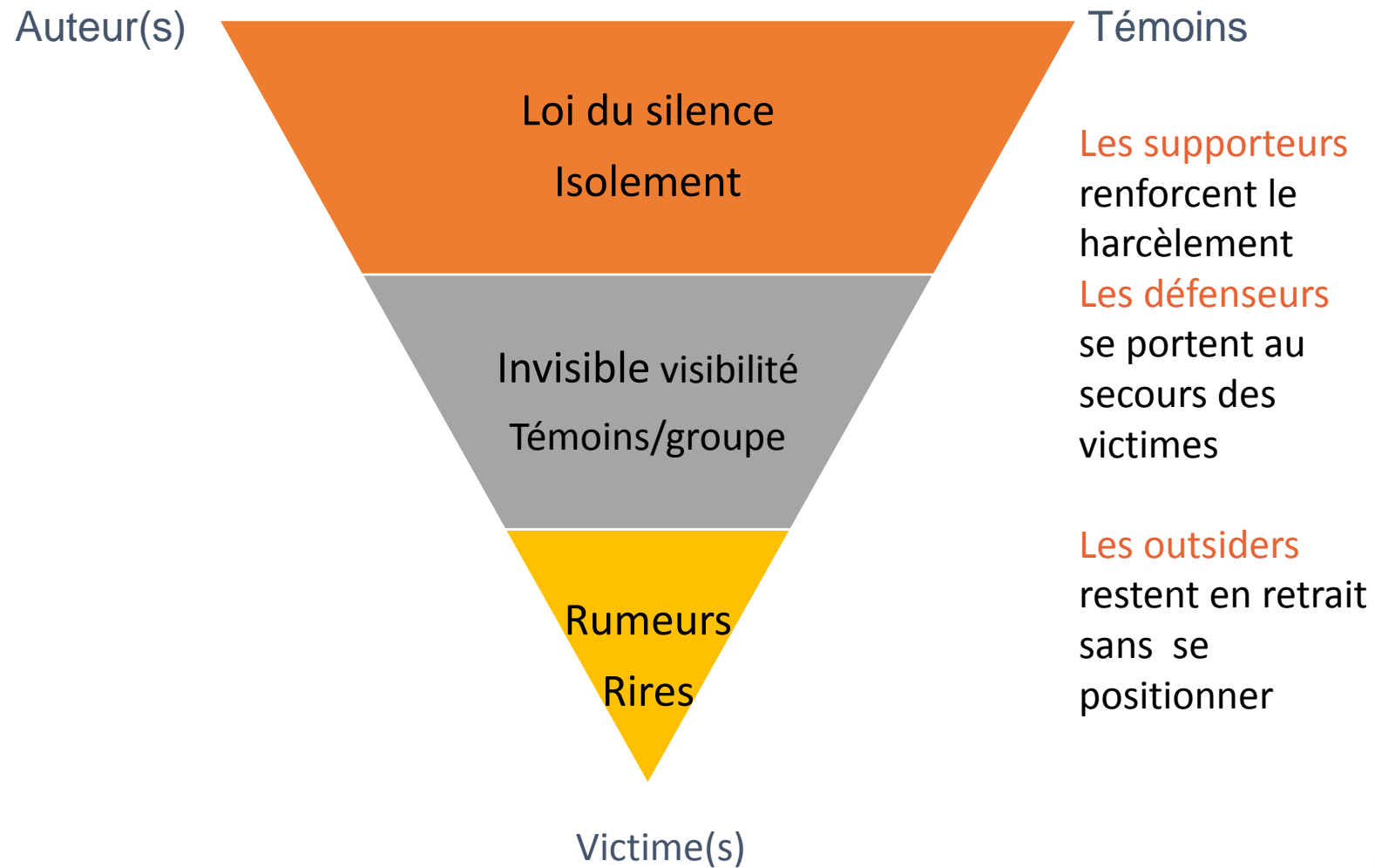
Nathalie CAMPREDON - CTD
Erik Le FLOC'H - IEN Orange

La dynamique du harcèlement

Les acteurs du harcèlement

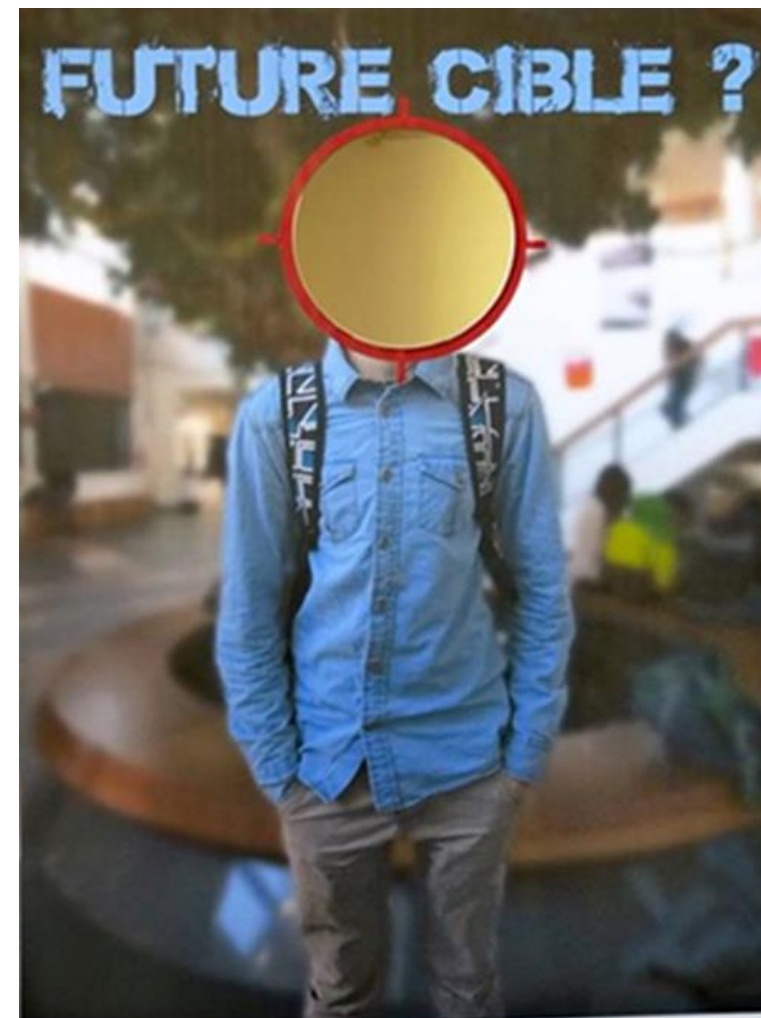


Processus du harcèlement



La victime

- **Sentiment d'insécurité, honte** face à cette situation, tendance à s'isoler
- Difficulté à parler à sa famille par peur de la décevoir (22% des jeunes harcelés n'en parlent à personne)
- **peur** d'en parler aux adultes par peur des représailles
- **Incompréhension**: souvent le fait d'anciens copains
- **Angoisse, stress, sidération**
- Au fur et à mesure possibilité de comportement victimaire





L'auteur

Différents profils il peut être:

- charismatique
- Avoir une forte personnalité
- Ou très discret, malin, insidieux

Ses comportements, attitudes:

- s'impose par la force, sentiment de puissance
- besoin de spectateurs, obtient leur adhésion
- Manque d'empathie

<http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/experts/idee-recue-les-auteurs-ont-un-probleme-psychologique-ou-une-mauvaise-education-helene-romano>

Il présente des vulnérabilités psychiques ou psychosociales

Le spectateur

- Sidéré face à la violence, passif, indifférent
- Énérvé, agacé « par le spectacle », en colère
- Compassion pour la victime mais
 - Croit que rien ne peut changer
 - Déni de ses obligations et de sa responsabilité
- **Peur** pour sa survie, stress
- Méconnait ses possibilités
- Culpabilité parasite



Ecole élémentaire
Auguste Benoît Cabriès

« *Ne pas choisir, c'est encore choisir* »

Protocole de traitement

<http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/que-faire/je-suis-un-professionnel/>

Je suis un professionnel

ACCUEIL > QUE FAIRE ? > JE SUIS UN PROFESSIONNEL

Télécharger le protocole de traitement des situations de harcèlement :

Dans les écoles

Dans les collèges et lycées

Télécharger la fiche réflexe de prise en charge des cyberviolences

Dans les collèges et lycées

NON AU HARCÈLEMENT

Traitement des situations

- Le chef d'établissement doit être informé de toutes les situations de harcèlement
- Il a la responsabilité du traitement et de son signalement si besoin (signalement FAIT ETABLISSEMENT, saisine CHAINE D'ALERTE, Parquet, autre)
- Il doit s'assurer de l'application du protocole de traitement



Modalités de traitement

Le chef d'établissement peut:

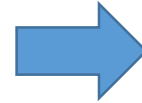
- Réunir son équipe éducative
 - pour croiser les regards
 - décider des modalités d'accompagnement
- Désigner une personne ressource pour en assurer le traitement
- Appeler le référent départemental ou académique pour conseils
- Contacter l'Equipe mobile académique de sécurité pour accompagnement et conseils

***Le chef d'établissement doit s'assurer
du traitement des situations.***



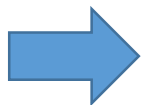
Grille d'observation

Nécessité d'objectiver la situation, croiser les regards



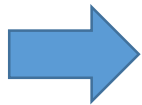
Implication de l'ensemble de la communauté éducative: élèves, familles, adultes

Utiliser la grille des « **signaux faibles** »



Observation de signes, comportements, etc.

Répartir les différents postes d'observation



Dans différents lieux:

Cour, sanitaires,

Cantine,

Classe,

Couloirs,

CDI, EPS,

Sorites, voyages scolaires, internat

Protocole de traitement classique

Processus de résolution de problèmes

- Entretiens avec les protagonistes dans l'ordre suivant:

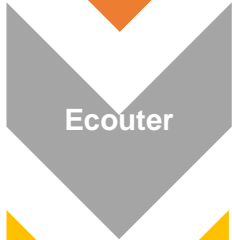


- Consigner par écrit pour garder une trace et assurer un suivi approprié

Accueil de la victime



- Espace
- Temps



- Laisser raconter
- Croire l'élève
- Valider sa souffrance



- Fréquence des violences subies
- Comment il se sent
- est-ce qu'il a tenté quelque chose pour se protéger



- lui demander ce dont il a besoin
- lui dire qu'il n'est pas responsable de ces agressions, peu importe qu'il est réussi ou fait pour se protéger



- Le remercier d'avoir eu le courage de parler
- Lui dire votre rôle et ce que vous allez faire
- lui proposer de prendre part à la résolution de la situation

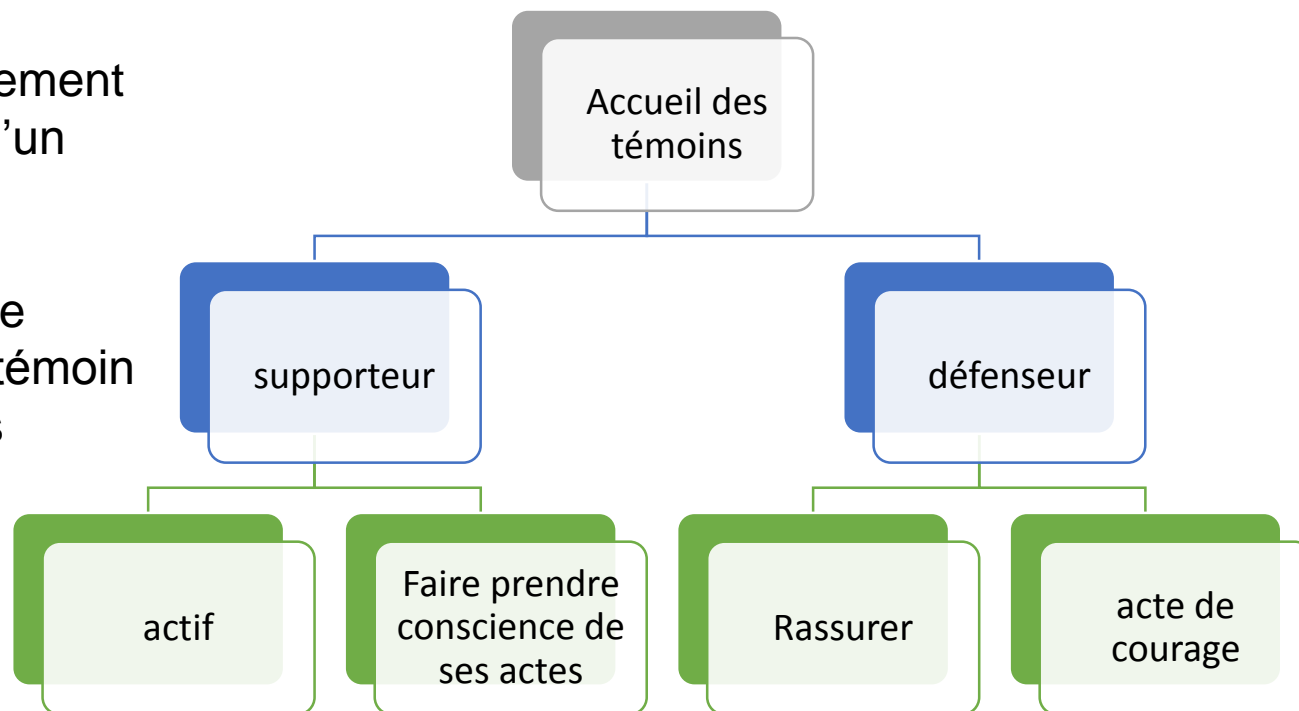
Accueil des témoins

Les recevoir séparément, quelque soit leur degré d'implication

Evaluer son rôle en tant que témoin

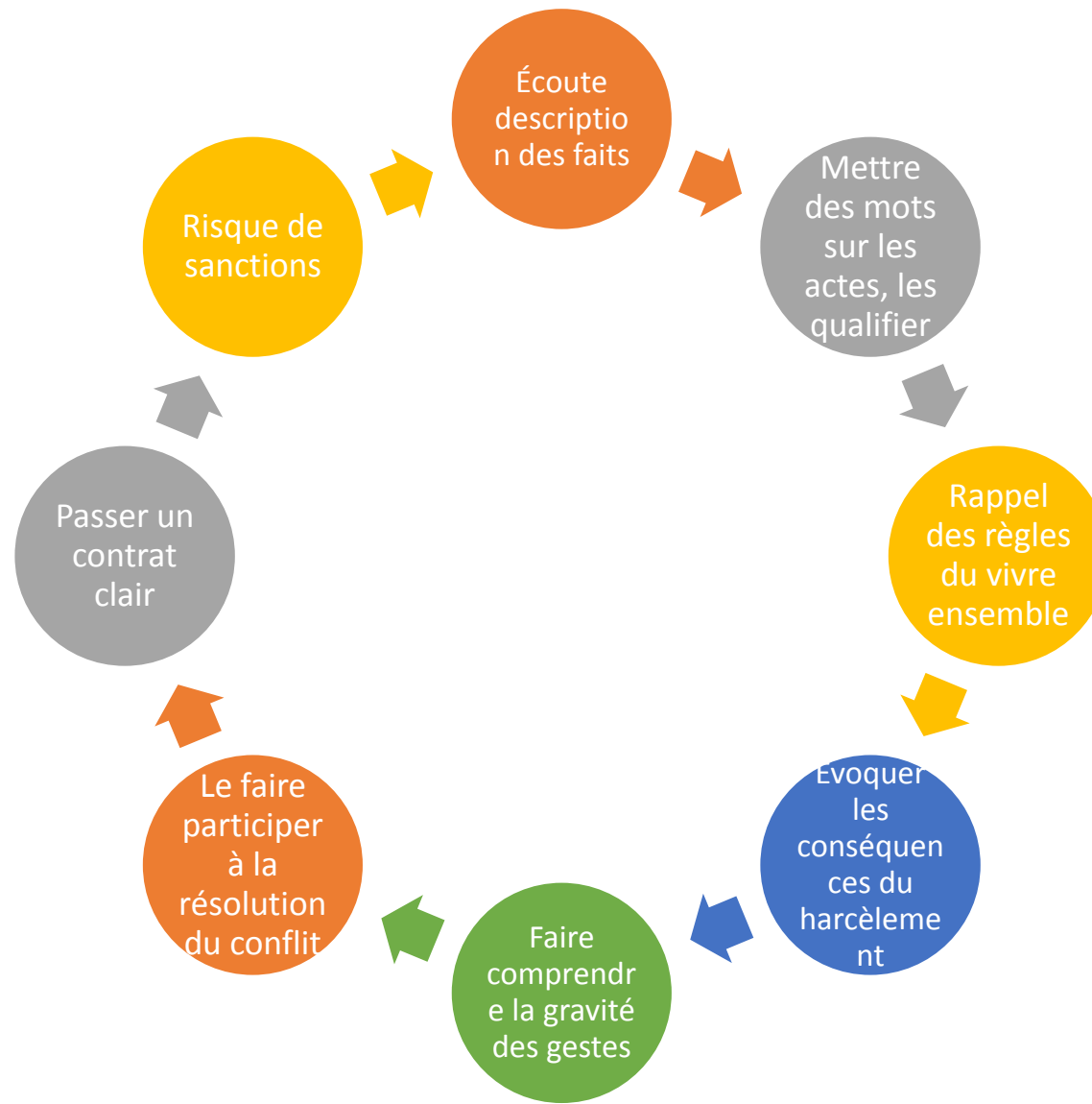
Faire participer étroitement l'élève à la création d'un plan d'action

sensibiliser davantage l'élève à son rôle de témoin et aux conséquences



Accueil de l'auteur

Si plusieurs auteurs les recevoir séparément





Rencontre des parents

Séparément

- **de l'enfant victime** : écoute, soutien, les associer au traitement, les informer de leurs droits, les accompagner.
- **des élèves auteurs**: informations donnés sur la situation, les conséquences des actes commis pour la victime, les sanctions possibles pour leur enfant, leur concours pour régler la situation.
- **des témoins** peuvent être aussi reçus car ces témoins jouent un rôle essentiel et peuvent avoir besoin d'en parler à la maison



Méthode Pikas

Méthode de « préoccupation partagée »

- série d'entretiens individuels avec les élèves ayant pris part à des pratiques d'intimidation.
- L'approche est non blâmante :
- But de faire reconnaître leur participation ou leurs responsabilités dans les brimades aux « intimidateurs.trices »
- Partage commun adultes comme élèves d'une « préoccupation »



Méthode Pikas

Méthode basée sur l'empathie et la réparation.

Celui qui conduit les entretiens accueille les intimidateurs sans leur faire de reproches. Il se montre bienveillant mais il est obstiné : les entretiens sont en effet répétés jusqu'à ce que l'intimidation prenne fin.

L'élève « cible » est intégrée dans cette préoccupation partagée.

La méthode est adaptée à la plupart des situations (surnoms, moqueries, mises à l'écart, etc.).

Les enquêtes internationales évaluant cette méthode ont toutes révélé des taux de règlement des cas supérieurs à 75 %.

Le film de la méthode à voir en équipe –préparer les interventions – identifier les intervenant.e.s – préparer les étapes .

<https://www.reseau-canope.fr/notice/la-methode-de-la-preoccupation-partagee.html>

<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/relations-ecole-familles/formation/parcours-relations-ecole-famille-enseignant-s-parent-s>



Politique de lutte contre le harcèlement

La circulaire n° 2013-100 du 13 août 2013

(Bulletin officiel n° 31 du 29 août 2013)

4 axes:

1. Sensibilisation des élèves à la problématique du harcèlement :
 - Programme de l'Enseignement Moral et Civique
 - projet inter cycles
 - Participation au concours national Non au harcèlement: + 1500 élèves, 37 affiches, 33 vidéos réalisées
 - à la journée nationale (1er jeudi de novembre)
2. Prévenir :
 - nombreux outils à disposition (vidéos, dessins animés, guides pédagogiques, fiches conseils, kits pédagogiques, cahier d'activités sur le site NAH. <https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/>)
 - La mise en place d'un plan de prévention du harcèlement dans tous les établissements scolaires (article R. 421-20 du code de l'éducation)

Politique de lutte contre le harcèlement

3. Former

- des équipes d'établissement 1er et 2d degré à la problématique et au repérage, condition essentielle d'une prévention du harcèlement : + de 2200 personnels formés l'an dernier
- Des lycéens et collégiens ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement: + de 300 formés chaque année

4. Prendre en charge

- Protocoles de traitement des situations de harcèlement
- Rôle des référents: traitement et suivi des situations transmises par le numéro vert national 3020, par courriels, courriers reçus en académie
- Partenariat avec les associations agréées pour la formation et l'accompagnement des équipes, la réalisation d'actions éducatives avec les enseignants auprès des élèves.

Qualité de vie à l'école

- Accueil des nouveaux arrivants
- Organisation d'évènements collectifs
- Surveillance des espaces à risque

Pratiques partenariales

- Repérage des partenaires /problématique: actions de sensibilisations, prise en charge
- Projets sur le territoire (politique de la ville, réseau éducation prioritaire, etc)

Stratégie d'équipe

- Sensibiliser tous les personnels
- Former des personnes ressources
- Formaliser le circuit des saisines

Justice scolaire

- Règlement positif
- Sanctions éducatives et réparatrice
- Individualisation de la sanctions

Des élèves acteurs

- Sensibiliser par les pairs
- Projets de création d'affiches, vidéos, théâtre forum,
- Cafés débats,
- élèves sentinelles
- Médiations par les pairs

Coéducation:

- Informer les parents du plan de prévention
- Accueil et écoute des parents
- Retour sur la situation traitée

